



La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu (SHVR)

Case postale 142, Chambly (Québec) J3L 4B1
tél.: (450) 658-2666 - fax.: (450) 653-5045

Société-mère de six sociétés d'histoire
locale le long du Richelieu auprès
desquelles elle sert de lien.

Administre annuellement le concours
d'histoire de la fondation Percy-W.-Foy
et l'excursion..

Vous convie à l'EXCURSION 2010 dans les régions de Charlevoix et de Manicouagan

5 jours - 4 nuits
du 2 au 6 août 2010

Renseignements

Jacques-Marie Gaulin : 450 653-5425
jacques-marie@videotron.ca
Guy Baril 450 787-2007



Jacques Lacoursière
historien.

Découvrez l'histoire des deux régions
Charlevoix et Manicouagan avec Jacques
Lacoursière, historien et communicateur
de grande réputation.

Il est récipiendaire de plusieurs prix et
distinctions. Citons, entre autres, la
réception en 2008 de deux doctorats
honoris causa, l'un de l'université de
Moncton et l'autre de l'université du
Québec à Montréal et Télé-Université.

Pour la treizième année consécutive,
monsieur Lacoursière accepte de se
joindre à notre voyage et de partager
avec nous ses connaissances.



Excursions

La première journée vous connaîtrez à
votre tour la région très fréquentée de
Charlevoix entre les Laurentides d'un
côté et le fleuve Saint-Laurent à ses
pieds et les jours suivants la belle région
de Manicouagan «là où l'on donne à
boire», cette région aussi connue par la
célèbre chanson de Georges Dor : «La
Manic» dont vous voudrez garder un bon
souvenir.

On dit que Manicouagan est le Pays
dans le pays qui vous reçoit dans le
silence et dans la paix.

Nous arrêterons donc, entre autres, à
Saint-Joseph-de-la-Rive, puis Tadoussac,
Les Escoumins, Baie-Comeau, Pointe-
des-Monts, Baie-Trinité.

Inclus dans le forfait

Stationnement des voitures à
Saint-Basile-le-Grand

Transport en autocar de luxe

Hébergement à l'Hôtel Tadoussac****
et à Baie-Comeau à l'Hôtel Le Manoir****

Quatre déjeuners, cinq dîners et
cinq soupers

Admission dans les lieux visités

Taxes et pourboires

Programme

Lundi le 2 août

- Départ de Saint-Basile-le-Grand à 7h30 Arrêts en cours de route
- Dîner à l'Auberge Beauséjour à Saint Joseph-de-la-Rive
- Visite de Papeterie Saint-Gilles et Musée maritime de Charlevoix
- Départ vers 16h
- Arrivée à l'hôtel Tadoussac
- Souper vers 18h30



Musée maritime de Charlevoix

Mardi le 3 août

- Petit déjeuner à l'hôtel Tadoussac entre 7h à 8h15
- Départ vers 8h30
- Visite de la petite chapelle de Tadoussac et du poste de traite Chauvin
- Visite du centre d'interprétation des mammifères marins
- Dîner
- Arrivée à l'hôtel Le Manoir à Baie-Comeau
- Souper vers 18h30 et soirée libre

Mercredi le 4 août

- Petit déjeuner à l'hôtel le Manoir entre 6h30 à 8h15
- Départ vers 8h 30
- Visite de Manic 2
- Dîner
- Départ pour Pointe-des-Monts et visite du phare
- Départ pour Baie-Trinité et visite du Centre national des naufrages du Saint-Laurent
- Retour à Baie-Comeau
- Souper vers 18h30 et soirée libre



Barrage Manic 2

Papeterie Saint-Gilles, défilage



Phare de Pointe-des-Monts



Jeudi le 5 août

- Petit déjeuner à l'hôtel le Manoir entre 6h30 à 8h15
- Visite de l'église catholique Sainte-Amélie et l'église anglicane St-Andrew et St-George
- Dîner
- Visite du Jardin des Glaciers
- Souper gastronomique au restaurant La Cache d'Émilie
- Théâtre d'été



Hôtel Tadoussac

Hôtel Le Manoir



Vendredi le 6 août

- Petit déjeuner à l'hôtel le Manoir entre 6h30 à 8h15
- Départ vers 8h30 Arrêts en cours de route
- Dîner
- Souper au Buffet des Continents à Charlesbourg
- Retour à Saint-Basile-le-Grand vers 22h



SHVR

Réservez

votre place dès aujourd'hui!

- En occupation simple: 1275\$
- En occupation double, par personne: 1000\$

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code Postal: _____

Téléphone Maison: _____

Courriel: _____

Date de naissance: _____
an mois jour

*Il est fortement recommandé
d'avoir une assurance-annulation de voyage.*

Inclure avec votre réservation un dépôt de 300\$ et un deuxième versement de 300,00\$ le 30 juin 2010. Le solde est payable avant le 15 juillet 2010.

En cas d'annulation de l'excursion par la SHVR, les sommes perçues seront remboursées aux clients.

En cas d'annulation de l'excursion par tout client avant le 15 juillet 2010, un montant de 300\$ sera gardé par la SHVR et le solde de ce dépôt payé par le client lui sera remis. Pour toute annulation à partir du 15 juillet 2010, toutes sommes reçues seront gardées par la SHVR à titre de dommages liquidés.

J'accepte toutes les conditions ci-dessus mentionnées.

Signature obligatoire pour valider la réservation.

signature